



# **TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP 6 et 7 juillet 2024 BOWLING DE CHALLANS Règlement**



## ORGANISATION :

Les samedi 6 et dimanche 7 juillet 2024, le BOWLING CLUB DE CHALLANS organise un tournoi individuel handicap pour 48 joueurs.

Directeur de la compétition : Daniel MADELAINE

## LIEU :

Ce tournoi aura lieu sur les pistes du bowling « LE NAGADA », 3 rue Marcel Pagnol, 85300 CHALLANS.

## GENERALITES :

Ce tournoi homologué par la FFBSQ est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, en règle avec la Fédération, et répondra aux dispositions du règlement sportif en vigueur.

Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

## HANDICAP :

Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre 220 et sa moyenne. C'est la valeur indiquée dans la colonne « Handicap » du dernier listing paru sur le site de la FFBSQ qui sera appliqué.

## DEROULEMENT :

Le tournoi s'effectuera en deux phases.

### Phase 1 :

Chaque joueur effectuera 8 lignes en deux séries de 4 lignes avec un décalage de 3 pistes vers la droite à l'issue de la première série. Il y aura deux joueurs par piste. Les pistes seront attribuées par tirage au sort.

A l'issue de ces 8 lignes, un classement handicap sera établi, de la 1<sup>ère</sup> à la 48<sup>ème</sup> place.

### Phase 2 :

Les 48 joueurs seront répartis dans 3 poules en fonction de leur classement : petite finale, moyenne finale et grande finale. En cas d'égalité pour les places 16 et 32, sera retenu celui ayant le plus petit handicap. En cas de nouvelle égalité, ce sera celui ayant l'écart le plus petit entre sa meilleure et sa moins bonne ligne handicap. En cas de nouvelle égalité, ce sera celui ayant réalisé la meilleure dernière ligne handicap.

Les joueurs effectueront deux séries de 3 lignes avec un décalage de 3 pistes à droite à l'issue de la première série. Un classement sera établi dans chaque poule en tenant compte des 14 lignes jouées.

## INSCRIPTION :

Inscription obligatoire sur le site du club :

<https://bcc85.fr/tournois/saison-2023-2024/individuel-des-6-et-7-juillet-2024/inscription/>

Joueurs inscrits et liste d'attente :

<https://bcc85.fr/tournois/saison-2023-2024/individuel-des-6-et-7-juillet-2024/joueurs/>

## ENGAGEMENT :

Le montant de l'engagement est de **82 €** par joueur.

### Règlement par chèque :

Après avoir reçu confirmation par e-mail de la prise en compte de l'inscription, un chèque de **82 €** à l'ordre du « **BOWLING CLUB DE CHALLANS** » devra être adressé à l'adresse suivante : BOWLING CLUB DE CHALLANS, 5 impasse des Frênes, 85800 Le Fenouiller.

Les chèques ne seront déposés qu'après le tournoi.

En cas de forfait d'un joueur, son chèque sera encaissé, à moins qu'un joueur de remplacement puisse être trouvé avant le début de la compétition.

### Règlement par virement :

L'inscription peut également être réglée par virement au bénéfice du club :

IBAN : FR76 1380 7008 1432 4210 6062 950

BIC : CCBPFRPPNAN

Dans ce cas, en cas de forfait, si un remplaçant est trouvé avant le début de la compétition, le club remboursera le joueur par virement également. De même au cas où le tournoi ne pourrait pas avoir lieu.

L'inscription du joueur ne sera définitive qu'à réception de son règlement.

Pour toute demande d'information : [contact@bcc85.fr](mailto:contact@bcc85.fr) ou Patrick DUMOLEYN : 06 60 42 48 01

## LISTE D'ATTENTE :

Une fois le tournoi complet, des joueurs supplémentaires pourront s'inscrire en liste d'attente via le formulaire d'inscription indiqué ci-dessus.

Le club se réserve le droit d'annuler la participation de joueurs n'ayant pas fait parvenir leur chèque d'engagement après les avoir alertés par e-mail et en leur laissant une semaine pour régulariser. Les places ainsi libérées seront attribuées aux joueurs en liste d'attente par ordre d'inscription.

## HORAIRES (boules d'essai) :

**Phase 1 - samedi 6 juillet – 2 x 4 lignes – 3 poules de 16 joueurs – 2 joueurs par piste :**

**Poule A** : 8H30–12H00 - Reconditionnement

**Poule B** : 12H30–16H00 - Reconditionnement

**Poule C** : 16H30–20H00 – Priorité aux joueurs habitant à plus de 60 kms de Challans.

**Phase 2 – dimanche 7 juillet – 2 x 3 lignes – 3 poules de 16 joueurs – 2 joueurs par piste :**

**Petite finale** : Joueurs classés de la 48<sup>ème</sup> à la 33<sup>ème</sup> place – 9H30-12H00 - Reconditionnement

**Moyenne finale** : Joueurs classés de la 32<sup>ème</sup> à la 17<sup>ème</sup> place – 12H30-15H00 - Reconditionnement

**Grande finale** : Joueurs classés de la 16<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> place – 15H30-18H00

Remise des prix après chaque poule.

## INDEMNITES :

	Petite finale	Moyenne finale	Grande finale
1 <sup>er</sup>	60,00 €	100,00 €	140,00 €
2 <sup>ème</sup>	50,00 €	90,00 €	130,00 €
3 <sup>ème</sup>	40,00 €	80,00 €	120,00 €
4 <sup>ème</sup>	30,00 €	70,00 €	110,00 €
5 <sup>ème</sup>		60,00 €	100,00 €
6 <sup>ème</sup>			90,00 €

## BILAN FINANCIER :

Recettes		Dépenses	
Engagements : 48 joueurs x 82 €	3.936,00 €	Lignage : 672 lignes x 3,60 €	2 419,20 €
Sponsors	41,20 €	Frais d'organisation	288,00 €
		Indemnités	1.270,00 €
<b>Total</b>	<b>3.977,20 €</b>	<b>Total</b>	<b>3.977,20 €</b>

